LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(A l'issue de la présente assemblée)

⊙ Cie Française de Participations Financières - CFPF - (Représentant Permanent : Mr Jean-William JORANT)	Administrateur
⊙ Compagnie OPTORG - (Représentant Permanent : Mr Christian THOMAZEAU)	Administrateur
⊙ Monsieur Pierre-Michel IPAUD-LAGO	Administrateur
⊙ ONA International (Représentant Permanent : Mr Guy MOTAIS de NARBONNE)	Administrateur
⊙ Monsieur Jacques ROSSIGNOL	Administrateur
⊙ Sté Ivoirienne de Participation et de Financement - SIPF (Représentant Permanent : Mr Moussa KONATE)	Administrateur
⊙ Monsieur Alain CASSUTO	Président - Directeur Général

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

⊙ ERNST et YOUNG CI - C.C.C.A	Commissaire aux Comptes	Titulaire
⊙ CABINET SIGECO	Commissaire aux Comptes	Suppléant
⊙ PRICEWATERHOUSECOOPERS	Commissaire aux Comptes	Titulaire
⊙ Monsieur Fadiga DOUTY	Commissaire aux Comptes	Suppléant

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE
1 280 000 000 F CFA - SIEGE SOCIAL : 23 AV. DU GENERAL DE GAULLE
01 B. P. 1272 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE - RCCM ABIDJAN N° 3278

EXERCICE 2002

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2003

Toile de LÔ BA «Les deux jumeaux» 94

RAPPORT ANNUEL 2002

L'EQUIPE D'ENCADREMENT (au 30 Juin 2

⊙ GALERIES PEYRISSAC : Monsieur Jean-Pierre BOULU _____

et Madame Georgette N'GORAN.

⊙ TECHNIBAT : Monsieur Noël PRIGENT _____ D

et Monsieur Ibrahima TOURE. D

⊙ DIVISION DES ACTIVITES AUTOMOBILES :

Monsieur Eric NAPOLETANO _____ Dir

Monsieur Eric BAROU - Directeur Département AFRICAUTO Divi

et Messieurs Yves LE DORTZ - Jean François MACHI - Beugré BEUGRE

OKEI Yao.

⊙ INTELEC - COMMUNICATIONS : Monsieur Alain ESMIEU _____ Direct

avec Messieurs Firmin AKA Kadjo - Kouassi ATTA - Manman DIABAGATE - Dépar

Benoît DEHOULE Konan - Oumar FOFANA - François PARAYRE

Bakary TRAORE.

⊙ INTELEC - PROTECTION : Monsieur Serge ROUSSEAU _____ Directeu

avec Messieurs Michel KOUAKOU YAO - François GNAMIAN - David PIL Départen

---

ADMINISTRATION GENERALE SIEGE : Monsieur Jean-William JORANT _____ Directeur Gé Délégué

- Madame Danielle NIAMKE - Assistante de Direction

nsieur Jules KOUAKOU N'DRI _____ Directeur Administratif e Personnel

Messieurs Benoît Kouadio AMANI - Amadou BAMBA -

l Ossiri KOUDOU

Division biens de consommation

GALERIES PEYRISSAC

Au Plateau-Sud, sur deux niveaux et 1800 m2 : libre service assisté spécialisé dans l'équipement de la maison : LINGE DE TABLE et MAISON - ELECTRO DOMESTIQUE - AUDIO/VIDEO - VAISSELLE - VERRERIE - INOX - EQUIPEMENT DE LA CUISINE - PRODUITS D'ENTRETIEN - LUMINAIRES INTERIEUR ET EXTERIEUR - ELECTRICITE - TRINGLERIE - ENCADREMENT - BRICOLAGE - MEUBLES DE JARDIN - PRODUITS PISCINE - ARTICLES DE LOISIRS ET DE PLEIN AIR - ACCESSOIRES AUTO - PETITS MOBILIERS D'APPOINT.

- Sa "Boutique DEGRENNE"
- Ses services spécifiques : "CARTE-CADEAU" - "ESPACE BONHEUR"
- Sa boutique ORANGE et CANAL + HORIZONS.

TECHNIBAT

KM4 - Boulevard de Marseille, sur 1000 m2 également en libre-service assisté, TECHNIBAT est la Quincaillerie Générale et spécialisée de PEYRISSAC-CI, au service des Entreprises Industrielles et du B.T.P., des PME / PMI, des Mines, de l'Agriculture, des Artisans, mais aussi des particuliers : SERRURERIE - QUINCAILLERIE de BATIMENT et d'AMEUBLEMENT - FOURNITURES INDUSTRIELLES - ELECTRICITE - OUTILLAGES MANUELS et ELECTRO-PORTATIFS - SANITAIRE - PLOMBERIE ET ACCESSOIRES - MATERIELS DE FIXATION "HILTI".

- Nouvelle Salle d'Exposition : Salles de Bains
- "Le comptoir du Froid" = fournitures et matériels de conditionnement d'air.

Division automobiles

Conséquence logique du spectaculaire resserrement du marché ivoirien du véhicule neuf, PEYRISSAC CI a organisé, en 2001, le regroupement de ses activités de distribution automobile sur un site géographique unique, Boulevard de Marseille, reconstruit et agrandi en 1999.

Les marques Européennes, Japonaises et Coréennes, distribuées en exclusivité permettent de satisfaire les besoins des particuliers, des entreprises, mais aussi des transporteurs et des intervenants du secteur agricole, ou encore des différentes composantes de l'Administration.

Dans chacune des concessions, AFRICAUTO et ALLIANCE AUTOMOBILES, show-rooms pour exposition et ventes, centres de distribution de pièces détachées d'origine, Ateliers mécaniques et centres de diagnostic électronique, assurent le meilleur service à ces clientèles.

S'y ajoutent depuis plusieurs années un Atelier spécialisée en carrosserie-peinture et un service dépannage routier 24 h sur 24, dans toute la Côte d'Ivoire.

La Division Automobile de PEYRISSAC CÔTE D'IVOIRE, c'est aussi un réseau d'agents et sous-agents dans les Communes du Grand Abidjan et dans les principales villes de Côte d'Ivoire.

AFRICAUTO = est l'importateur-concessionnaire des marques :

* **MAZDA** /JAPON ET THAILANDE : véhicules de tourisme 323 et 626, Vans et minibus de 15 à 34 places - pick-ups B 2500 et 2900, 4x2 et 4x4, camions T 3000, T 3500, T 4000.
* **KIA MOTORS** / COREE : véhicules de tourisme RIO - SHUMA - SEPHIA-CARENS, 4x4 SORENTO, bus 18 et 22 places, Pick-up K 2700 et les indétrônables "Rois de la Brousse" = Camions K 3600, 28 et 33 S.
* **HYUNDAI** / COREE : véhicules de tourisme ATOS, ACCENT, ELANTRA, SONATA, COUPE HYUNDAI, Monospace H1, 4x4 TERRACAN, véhicules commerciaux H 100 déclinés en versions minibus, vans ou pick-ups, bus 18 - 22 ou 26 places, camions HD 65 et 72.

ALLIANCE AUTOMOBILES = concession exclusive de la prestigieuse marque allemande BMW : séries 3 - 5 et la superbe nouvelle série 7, X5, un des meilleurs Sport Activity Vehicle du monde - Roadster Z3 ou coupé, sur commande.

Division INTELEC

INTELEC-COMMUNICATIONS

Présent et intervenant leader depuis plus de 30 ans en Côte d'Ivoire, dans les métiers des télécoms et radio-communications, INTELEC- COMMUNICATIONS propose des solutions élaborées et fiables pour la transmission de la voix, des données et de l'image :

* Par liaison téléphonique avec les autocommutateurs de la dernière génération d'EADS COMMUNICATION (parc installé de plus de 50 000 lignes de postes)
* par liaison radio et valises satellite INMARSAT - IRIDIUM - THURAYA
* par faisceau hertzien et faisceau laser.

Nos offres globales concernent la fourniture, l'installation, la maintenance, le service après-vente en labos ou sur sites et la formation, ce qui assure à nos clients, un haut niveau de prestations et une garantie totale.

● EADSTELECOM ● SAGEM ● MOTOROLA ● CODAN ● BOUYER sont les constructeurs de premier plan que nous représentons en téléphonie (réseaux privés et d'entreprise), en radiocommunication et en électro-acoustique/sonorisation.

INTELEC-PROTECTION

Proposer à chaque client un partenariat sécurité qui s'appuie sur une vision globale de ses besoins, tel est aujourd'hui le savoir-faire d'INTELEC PROTECTION. Les produits, services et systèmes SICLI concernent l'ensemble des domaines de la sécurité de l'entreprise : extincteurs, détection et protection incendie, contrôle d'accès, détection intrusion, vidéo-surveillance et formation.

La prise en compte de ces différents domaines à travers une réponse globale, avec un même niveau d'exigence garantit à nos clients une sécurité homogène et performante.

A ajouter : la représentation des véhicules anti-incendie SIDES, les services "Ecole du Feu" et Etudes, réalisations d'extinctions automatiques et de réseaux d'alarmes.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTELEC
Boulevard VGE
Show-room

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

✷ Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes.

✷ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires.

✷ Affectation du résultat et mise en paiement d'un dividende.

✷ Quitus au Conseil d'Administration

✷ Non remplacement de deux Administrateurs démissionnaires.

✷ Ratification de la cooptation d'un Administrateur.

✷ Renouvellement du mandat d'un Administrateur.

✷ Non renouvellement du mandat de trois Administrateurs.

✷ Fixation du montant de l'indemnité de fonction versée aux Administrateurs.

✷ Pouvoirs pour les formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter et vous demander d'approuver les comptes de l'Exercice 2002, clos le 31 Décembre 2002, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 241 827 657 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC de 147 942 900 F CFA.

Le Pick-Up MAZDA B 2900 - nouveau modèle, en Côte d'Ivoire depuis Décembre 2002

LA COTE D'IVOIRE EN 2002

Si 2001 avait été, à bien des égards, une année difficile, avec une économie en panne et une résurgence des tensions sociales, elle s'était pourtant achevée sur une note d'optimisme mesuré, justifié par :

▲ l'apaisement progressif du climat socio-politique ;

▲ la réussite reconnue du «Budget sécurisé de l'Etat» ;

▲ et, en corollaire, le retour de la communauté financière internationale, à de meilleures dispositions de principe, à l'égard de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, une meilleure Année 2002 devenait-elle envisageable, ce que reflétait avec réalisme le taux de croissance, redevenu positif à + 3 %, assigné au Budget de l'Etat.

De telles ambitions, qualifiées de raisonnables, étaient bien en passe d'être réalisées à fin Septembre, au seuil d'une campagne agricole fortement porteuse d'espoirs.

Il n'en fut malheureusement rien puisque le 19 Septembre, une insurrection armée installait le pays dans la plus longue et plus grave crise de son histoire avec, pour conséquences, la partition du territoire en deux et un dérèglement dommageable de l'économie en général, des circuits financiers en particulier.

A la rare exception près de la filière cacao qui profitait de l'envolée spéculative des cours, le Secteur Privé était rapidement touché dans toutes ses composantes.

Votre Société ne put faire exception et c'est dans un contexte de fortes incertitudes, qu'elle termina l'exercice 2002, après avoir dû subir la fermeture définitive de la succursale de BOUAKE, assortie de pertes importantes.

Au delà, en fin d'année, avec l'évidence d'un règlement de la crise qui s'éloignait de jour en jour, d'autres mesures drastiques de resserrement du dispositif et des structures durent être décidées, avec notamment le départ de six Cadres expatriés à intervenir sur le premier trimestre 2003, et à un autre plan, la mise en sommeil de la représentation automobile FORD.

* * *

Avec cette toile de fond faite d'une dégradation de l'ensemble des activités de votre société sur le 4ème trimestre 2002 et de perspectives particulièrement sombres pour 2003 :

▲ le Chiffre d'affaires, hors taxes, s'est établi à 23 614 243 861 F CFA contre 22 902 764 147 F CFA en 2001, soit + 3,10 %, (+ 5,90 % à fin Septembre, au seuil du trimestre traditionnellement le plus soutenu).

▲ le Résultat Bénéficiaire après impôt ressort à 241 827 657 F CFA, soit 1,02 % du Chiffre d'affaires

▲ les Frais Généraux courants ont pu être ramenés à 4 500 357 738 F CFA (- 2,47 %) avec un ratio de 19,05 % (20,15 % en 2001).

▲ les Charges de personnel tiennent compte de provisions pour départ en retraite de deux Cadres en fin d'année, et sont stabilisées au niveau de 2001, avec un ratio de 12,23 %.

▲ les charges financières toujours bien maîtrisées, marquent une baisse de 29,90 % pour représenter moins de 0,50 % du chiffre d'affaires.

▲ les Investissements ont bien évidemment marqué un coup d'arrêt radical et seulement 302 Millions ont été engagés.

▲ Enfin, on notera l'importance exceptionnelle d'une perte «hors activités ordinaires» : de 692,6 Millions F directement liée à la fermeture de la Succursale de BOUAKE suite aux événements de Septembre et à des provisions pour les charges des sinistres supportés à Abidjan et de la réorganisation de la Société devenue nécessaire, eu égard à la chute importante de l'activité.

[redacted]

Comme traditionnellement, les activités de votre Société ont connu des évolutions contrastées, avec des distorsions encore plus marquées sur le dernier trimestre.

✪ BIENS DE CONSOMMATION

Les deux exploitations «GALERIES PEYRISSAC» et «TECHNIBAT» toujours pénalisées jusqu'en Septembre, par la diminution continue de la consommation intérieure et la raréfaction des investissements publics comme privés, ont vu leurs chiffres de ventes s'effondrer sur le dernier trimestre de l'exercice, à l'inverse des tendances habituelles pour cette période de l'année.

GALERIES PEYRISSAC

technibat
Des Professionnels. Des vrais

⊙ TECHNIBAT accuse une baisse de 9,5 % par rapport à 2001, finalement modeste étant donné la quasi-inexistence des chantiers de BTP et l'arrêt des livraisons à des clients du Centre et du Nord, puis de l'Ouest, à compter d'Octobre.

⊙ pour GALERIES PEYRISSAC, l'avance prise à fin Septembre est totalement consommée sur le 4ème trimestre et le chiffre d'affaires 2002 marque une baisse de 3,7 % sur les réalisations 2001.

Pour ces activités, jusqu'ici à bonne capacité de résistance, il faut évoquer les préoccupations ponctuelles que sont :

➤ pour **TECHNIBAT** : les importants soucis de recouvrement de créances sur des clients en " zone de guerre " ou profondément fragilisés dans leurs activités, PME/PMI, hôtellerie, textile, transport...

➤ pour **GALERIES** : la mise à sac et le pillage du magasin intervenu le Dimanche 26 Janvier à l'occasion de manifestations populaires incontrôlées.

✪ INTELEC

Moins vulnérabilisés que les activités de distribution, les deux Départements «COMMUNICATIONS» et «PROTECTION» ont convenablement tiré leur épingle du jeu.

⊙ **INTELEC-COMMUNICATIONS** a réalisé un chiffre d'affaires identique à celui 2001.

Outre la facturation normale de chantiers d'installation ou d'extension, et d'un volant stabilisé de contrats de maintenance, c'est, ici, l'apport non négligeable de ventes traitées dans l'urgence des événements, d'équipements de radio-communications, aux Forces de Sécurité Ivoiriennes et à de grands intervenants du secteur privé, qui a été déterminante.

⊙ **INTELEC-PROTECTION** n'a pas bénéficié des mêmes retombées, mais grâce à la forte mobilisation de ses équipes techniques, est parvenu, malgré la contrainte de journées de travail raccourcies par les horaires du couvre-feu, à boucler la facturation d'importants chantiers de sécurité-incendie, contrôle d'accès et vidéo-surveillance.

La baisse de 17 % du chiffre d'affaires par rapport à 2001, n'est pas significative, dès lors qu'à la différence des exercices 2000 et 2001, aucun véhicule de lutte contre l'incendie n'a été placé.

✪ DIVISION AUTOMOBILE

Il convient de rappeler que parallèlement à la baisse du marché des ventes de véhicules neufs, deux années de suite, à hauteur de 45 % au total, le volume des ventes et prestations de services en Ateliers avait marqué une chute de 52 %.

▲ en 2002, la tendance a pu, heureusement, être renversée et le marché du VN est remonté de 4 165 unités en 2001 à 4 731, soit + 13,6 %. Il convient toutefois de relativiser cette embellie, dès lors qu'elle est représentée à hauteur de près de 600 unités par des achats ponctuels et inattendus de l'Administration.

▲ dans ces conditions de marché, la Division Automobile de votre Société a traité 709 véhicules neufs (avec arrêt des ventes à BOUAKE en Septembre) contre 567 en 2001, soit + 25 %.

Il a pu être placé : 243 véhicules KIA, 223 HYUNDAI, 168 MAZDA et 69 BMW, contre respectivement 179, 149, 153 et 65 en 2001, le taux de pénétration étant remonté, quant à lui, de 13,61 % à 15 %, assurant une nouvelle fois à votre Société, le 2ème rang des groupes intervenants dans la Distribution Automobile en Côte d'Ivoire.

AFRICAUTO

ALLIANCE AUTOMOBILES

▲ à l'inverse de ces performances de ventes satisfaisantes et encourageantes qui auraient été bien meilleures, n'eut été le dérèglement de l'activité économique sur le dernier trimestre, une importante zone d'ombres demeure avec la baisse continue des chiffres d'affaires traités en ventes de pièces détachées d'origine et facturations de travaux Ateliers, les unes et les autres vulnérabilisées par la concurrence effrénée du secteur informel.

LE RESULTAT ET SES AFFECTATIONS

➤ après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes,

❒ nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2002, qui vous sont présentés ;

❒ et d'approuver l'affectation suivante du Résultat bénéficiaire de l'exercice.

▮ bénéfice de l'exercice.....	241 827 657 F CFA
•augmenté du report à nouveau.....	5 421 197 208 F CFA
▮ formant un bénéfice disponible de	**5 663 024 865 F CFA**
▮ sur lequel est prélevé un dividende de..... (soit 2 000 F CFA brut par action)	**320 000 000 F CFA**
▮ et un dividende complémentaire de..... (soit 2 500 F CFA brut par action)	**400 000 000 F CFA**
▮ le solde étant effectué au report à nouveau.....	**4 943 024 865 F CFA**

➤ Après lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes, nous demandons d'approuver les Conventions visées audit Rapport.

➤ Il vous est également demandé :

❒ de renouveler le mandat d'Administrateur de la " Compagnie Française de Participations Financières " CFPF, venu à expiration, pour une nouvelle durée de six années ;

❒ de ne pas procéder au renouvellement des mandats d'Administrateurs, venant à expiration, de Messieurs René AMICHIA, Oumar DIARRA, de la Société AMS 2 et de Monsieur Jean-Paul VIRMONT ;

❒ de ne pas nommer de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean BENDRIHAM, démissionnaire de sa fonction d'Administrateur ;

❒ de ratifier la cooptation de Monsieur Alain CASSUTO, en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Mickélic LE BIGOT, démissionnaire.

➤ Il vous est enfin proposé de fixer à 9 600 000 F CFA brut l'indemnité de fonction versée, en 2003, au titre de l'exercice 2002, aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

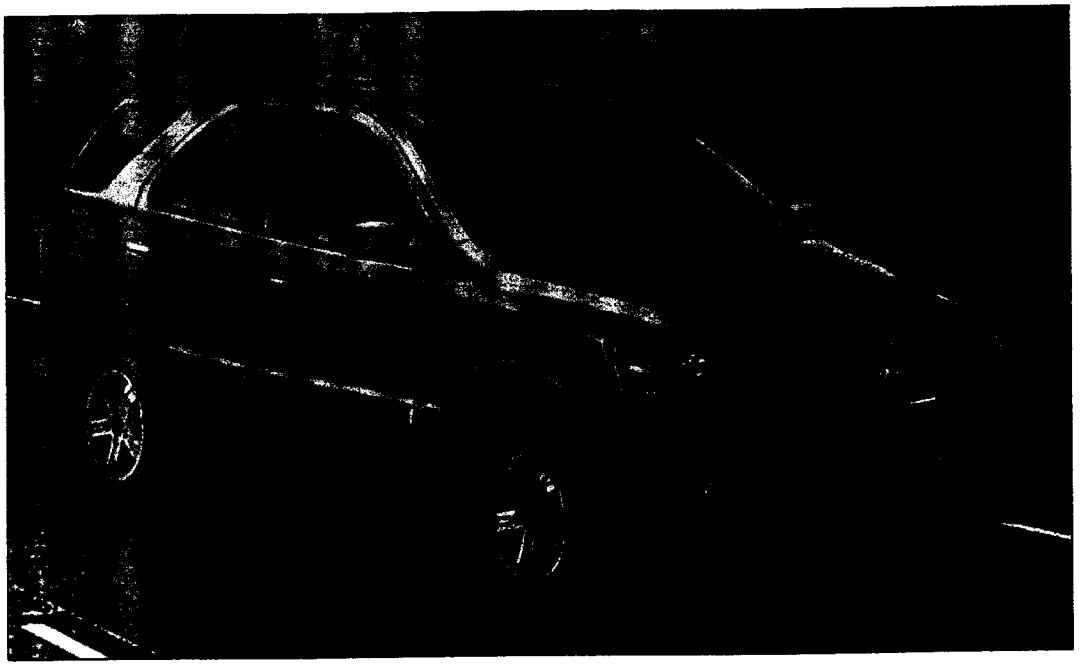

Disponible depuis mars 2003, KIA SORENTO, votre rêve en mouvement.

EVOLUTION DES EFFECTIFS CDI SUR 10 ANS

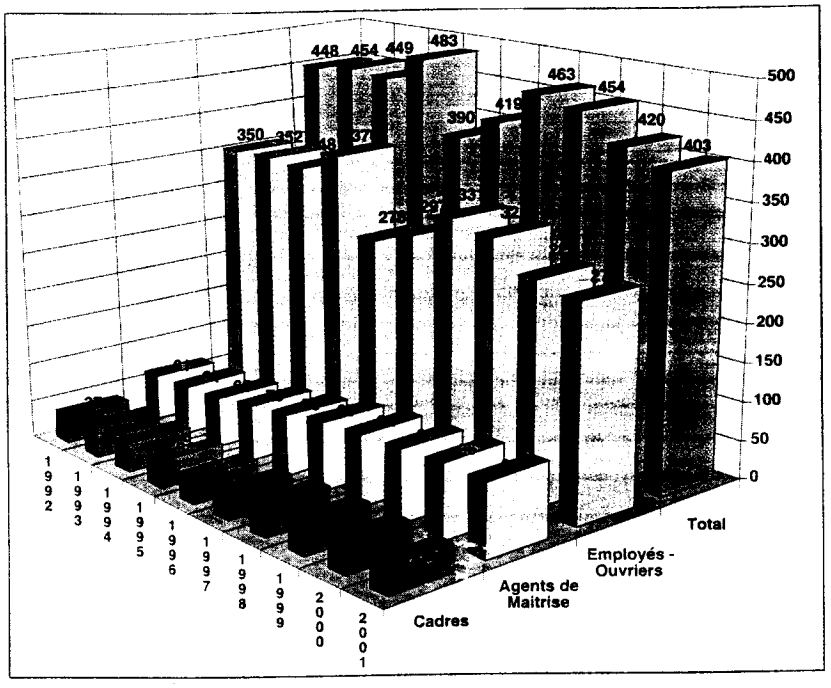

SITUATION AU 31 DECEMBRE

Catégories	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cadres nationaux et non ivoiriens	37	38	36	34	33	34	40	40	39	34	34
Agents de maîtrise	61	64	65	73	79	88	92	93	96	94	104
Employés - ouvriers	350	352	348	376	278	297	331	321	285	275	261

* *

SYNTHESE DES RESULTATS COMPARES 2001 / 2002

(en millions de FCFA)	2001	2002	Variations en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	22 903	23 614	103,10%
RESULTATS ACTIVITES ORDINAIRES	944	1 082	114,62%
RESULTAT NET	648	242	37,35%
CAPITAUX PROPRES	13 901	13 825	99,45%
ENDETTEMENT NET A MT	0	0	
INVESTISSEMENTS BRUTS	557	299	53,68%
C. A. F. GLOBALE	960	507	52,81%
FONDS DE ROULEMENT	12 613	12 102	95,95%
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	12 065	11 841	98,14%
TRESORERIE	548	261	47,63%

LES COMPTES

Publicité routière urbaine des GALERIES PEYRISSAC

DE L'EXERCICE 2002

BILAN AU 31

ACTIF	Montants bruts	Amortissements provisions	Montant net 31.12.02	Montant net 31.12.01
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**191 495 365**	**153 557 520**	**37 937 845**	**36 714 090**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	144 250 000	0	144 250 000	144 250 000
Constructions	1 947 599 879	1 080 986 251	866 613 628	891 453 422
Aménagements, Agencements et Installations	1 621 158 903	803 829 651	817 329 252	879 048 014
Matériels et Outillages	263 680 762	193 389 329	70 291 433	67 372 508
Matériels de Transport et Manutention	333 759 407	294 680 826	39 078 581	61 573 936
Matériels et Mobiliers	1 443 675 949	1 111 529 311	332 146 638	301 375 417
Immobilisations en cours	0	0	0	17 968 122
Sous-total	**5 754 124 900**	**3 484 415 368**	**2 269 709 532**	**2 363 041 419**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	153 983 000	93 923 000	60 060 000	60 060 000
Autres immobilisations financières	24 198 612	2 223 350	21 975 262	24 989 472
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**6 123 801 877**	**3 734 119 238**	**2 389 682 639**	**2 484 804 981**
ACTIF CIRCULANT				
VALEURS D'EXPLOITATION				
Marchandises en stock	9 557 121 366	1 734 384 798	7 822 736 568	7 401 807 565
Sous-total	**9 557 121 366**	**1 734 384 798**	**7 822 736 568**	**7 401 807 565**
Valeurs réalisables à court terme				
Fournisseurs	2 622 548 425	0	2 622 548 425	1 628 978 530
Clients	5 924 454 343	1 926 538 744	3 997 915 599	4 943 634 685
Autres débiteurs	580 374 622	13 368 368	567 006 254	49 323 218
Sous-total	**9 127 377 390**	**1 939 907 112**	**7 187 470 278**	**7 063 936 433**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**18 684 498 756**	**3 674 291 910**	**15 010 206 846**	**14 465 743 998**
TRESORERIE-ACTIF				
Chèques à encaisser	4 426 319	0	4 426 319	42 820 744
Banques et chèques postaux	488 089 416	0	488 089 416	436 135 025
Caisses	63 700 914	0	63 700 914	76 446 924
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	**556 216 649**	**0**	**556 216 649**	**555 402 693**

DECEMBRE 2002

PASSIF	31.12.02	31.12.01
CAPITAL SOCIAL		
Capital social	1 280 000 000	1 280 000 000
PRIMES ET RESERVES	**7 123 496 000**	**7 127 714 500**
Primes d'apport-fusion ou d'émission	0	0
Réserve légale	256 000 000	256 000 000
Réserve de réévaluation	0	0
Réserves libres	6 800 000 000	6 800 000 000
Réserve de plus-value à réinvestir	67 496 000	71 714 500
REPORT A NOUVEAU	**5 421 197 208**	**5 493 671 375**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**241 827 657**	**647 525 833**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**14 066 520 865**	**14 548 911 708**
DETTES FINANCIERES ET ASSIMILEES	**425 000 000**	**549 500 000**
Emprunts	0	0
Provisions pour risques et charges	425 000 000	549 500 000
TOTAL RESSOURCES STABLES	**14 491 520 865**	**15 098 411 708**
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes H.A.O.	20 747 138	74 524 138
Clients créditeurs	894 054 460	671 806 958
Fournisseurs	859 104 775	772 917 791
Dettes fiscales	558 914 875	499 777 546
Dettes sociales	701 997 758	294 450 192
Autres dettes	133 898 469	87 236 924
TOTAL PASSIF CIRCULANT	**3 168 717 475**	**2 400 713 549**
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte	0	0
Crédits de trésorerie	0	0
Découverts locaux	295 867 794	6 826 415
TOTAL TRESORERIE PASSIF	**295 867 794**	**6 826 415**

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2002

COMPTES DE GESTION

DEBIT	31.12.02	31.12.01
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et variations de stocks	15 638 020 338	15 222 158 065
Autres achats	738 674 973	809 399 647
Transports et déplacements	399 828 224	429 240 029
Services extérieurs	1 802 463 117	1 992 281 946
Impôts et taxes	335 389 628	401 665 695
Autres charges	224 528 887	178 592 764
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 007 348 608	803 125 526
Sous - total	**4 508 233 437**	**4 614 305 607**
Charges de personnel	2 889 468 554	2 824 934 287
Dotations aux amortissements et autres dotations aux provisions	426 033 357	589 992 294
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**23 461 755 686**	**23 251 390 253**
ACTIVITE FINANCIERE		
Frais financiers	87 241 606	124 470 240
Pertes de change	0	0
Dotations aux provisions	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**87 241 606**	**124 470 240**
TOTAL CHARGES ACTIVITES ORDINAIRES	**23 548 997 292**	**23 375 860 493**
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
Charges H.A.O.	696 780 768	5 199 640
TOTAL DES CHARGES H.A.O	**696 780 768**	**5 199 640**
IMPOT SUR LES BENEFICES	147 942 900	301 090 773
TOTAL GENERAL DES CHARGES	**24 393 720 960**	**23 682 150 906**
RESULTAT NET	**241 827 657**	**647 525 833**

DE L'EXERCICE 2002

CREDIT	31.12.02	31.12.01
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	22 168 716 977	21 188 063 166
Marge brute sur marchandises	*6 530 696 639*	*5 965 905 101*
Travaux & services vendus	1 445 526 884	1 714 700 981
CHIFFRE D'AFFAIRES	23 614 243 861	22 902 764 147
Produits accessoires	80 745 147	83 740 646
Autres produits	8 300 191	39 918 184
Reprise de provisions sur actif circulant	597 129 124	996 093 953
VALEUR AJOUTEE	***4 564 384 032***	***3 993 084 381***
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	***1 674 915 478***	***1 168 150 544***
Autres reprises de provisions	267 500 000	273 091 781
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**24 567 918 323**	**24 295 608 711**
RESULTAT D'EXPLOITATION	***1 106 162 637***	***1 044 218 458***
ACTIVITE FINANCIERE		
Revenus financiers	63 411 794	24 649 888
Gains de change	0	0
Reprises de provisions	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**63 411 794**	**24 649 888**
RESULTAT FINANCIER	*-23 829 812*	*-99 820 352*
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDI.	**24 631 330 117**	**24 320 258 599**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	***1 082 332 825***	***944 398 106***
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O) Produits H.A.O.	4 218 500	9 418 140
TOTAL DES PRODUITS H.A.O	***4 218 500***	***9 418 140***
RESULTAT DES ACTIVITES H.A.O.	*-692 562 268*	*4 218 500*
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	**24 635 548 617**	**24 329 676 739**

COMPTES DE PRODUCTION AU 31/12/2002

COMPTES DE PRODUCTION au 31 / 12 / 2002			
Achats consommés	15 638 020 338	Ventes de marchandises	22 168 716 977
Marge Brute sur Marchandises	**6 530 696 639**	Prestations de service & Divers	1 445 526 884
Consommations intermédiaires	3 500 884 829	**CHIFFRE D'AFFAIRES**	**23 614 243 861**
Dotations aux Provisions	1 007 348 608		
		Produits Accessoires	89 045 338
Valeur ajoutée brute	**4 154 164 548**	Reprise de Provisions	597 129 124
TOTAL	**24 300 418 323**	**TOTAL**	**24 300 418 323**

COMPTES D'EXPLOITATION au 31 / 12 / 2002			
Frais de personnel	2 889 468 554	Valeur ajoutée brute	4 154 164 548
Excédent Brut d'Exploitation	**1 264 695 994**		
Dotations aux Amort. & Provisions	426 033 357	Reprise de Provisions	267 500 000
Résultat d'Exploitation	**1 106 162 637**		
Charges Financières	87 241 606	Produits Financiers	63 411 794
Résultat Financier	**(23 829 812)**		
Résultat des Activités Ordinaires	**1 082 332 825**		
TOTAL	**4 485 076 342**	**TOTAL**	**4 485 076 342**

COMPTES DE RESULTATS NETS au 31 / 12 / 2002			
		Résultat des H. A. O.	(692 562 268)
		Résultat des Activités Ordinaires	1 082 332 825
Impôts sur les résultats	147 942 900		
Bénéfice net à affecter	241 827 657		
TOTAL	389 770 557	TOTAL	389 770 557

LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Rue Gourgas
01 B.P. 1361 Abidjan 01
S.A. au capital de F. CFA 41 970 000
R.C.C.M. Abidjan 45636

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 Abidjan 01
S.A. au capital de F CFA 12 000 000
R.C.C.M. Abidjan 7118

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Peyrissac Côte d'Ivoire, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptables Ouest Africain (SYSCOA).

LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point ci-dessous relatif à la situation que connaît la Côte d'Ivoire :

La Côte d'Ivoire connaît une situation de guerre depuis le 19 septembre 2002, caractérisée par l'occupation d'une partie du territoire national par une rébellion armée et un déplacement important de populations. Le climat socio-politique et sécuritaire s'est fortement dégradé entraînant un ralentissement très net et une désorganisation générale de l'activité économique d'ensemble. Cette crise a donc profondément perturbé l'environnement économique du pays et de la sous-région et engendre un risque important pour l'ensemble des agents économiques opérant en Côte d'Ivoire.

II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Edouard Messou
Associé

ERNST & YOUNG

Christian Marmignon
Associé

Le 14 avril 2003

LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Rue Gourgas
01 B.P. 1361 Abidjan 01
S.A. au capital de F. CFA 41 970 000
R.C.C.M. Abidjan 45636

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 Abidjan 01
S.A. au capital de F CFA 12 000 000
R.C.C.M. Abidjan 7118

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. COCONTRACTANT : COMPAGNIE OPTORG, S.A.

1.1 Nature et modalités : Une convention d'organisme commun entre les filiales d'Afrique et la Compagnie OPTORG S.A., à laquelle a pris part votre Société, a été signée en date du 9 mars 1964. Les frais réels et justifiés engagés par cet organisme pour le compte des sociétés adhérentes sont répartis entre ces dernières. Un avenant à cette convention en date du 1er décembre 1998 fixe, en accord avec la compagnie OPTORG, S.A., à 1 % du chiffre d'affaires hors taxes le montant maximum pris en charge par les sociétés adhérentes.

1.2 Nature et modalités : Le contrat de commissionnaire/bureau d'achat signé entre la société Peyrissac Côte d'Ivoire et la compagnie OPTORG, S.A., commissionnaire-acheteur exclusif, fixe la rémunération de la compagnie OPTORG, S.A. à 5 % de la valeur FOB de toutes les marchandises expédiées par voie aérienne ou maritime.

2. REMUNERATION DE FONCTION DE DIRECTION ALLOUEE A UN ADMINISTRATEUR

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Paul Virmont

Nature et objet *:* Convention de rémunération de Monsieur Jean-Paul Virmont en qualité de président-directeur général de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Edouard Messou
Associé

ERNST & YOUNG

Christian Marmignon
Associé

Le 14 avril 2003

LES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2002, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes visé à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter :

Le bénéfice de l'exercice de.....	241 827 657 F CFA
- augmenté du report à nouveau.....	5 421 197 208 F CFA
- formant un bénéfice disponible de	5 663 024 865 F CFA
sur lequel est prélevé un dividende de (soit 2 000 F CFA par action)	320 000 000 F CFA
et un dividende complémentaire de (soit 2 500 F CFA par action)	400 000 000 F CFA
le solde au report à nouveau.....	4 943 024 865 F CFA

Il sera ainsi distribué aux Actionnaires un dividende global brut de 720 000 000 F CFA, soit 4 500 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 4 050 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Président Directeur Général au plus tard le 15 Juillet 2003.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion à la date du 31 Décembre 2002.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur René AMICHIA décide de ne pas procéder à son renouvellement.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean BENDRIHAM et décide de ne pas procéder à son remplacement.

LES RESOLUTIONS

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur d Monsieur Alain CASSUTO, en remplacement de Monsieur Mickélic LE BIGO démissionnaire.

Cette nomination est faite pour la durée restant à courir du mandat de so prédécesseur ainsi son mandat prendra fin, sauf renouvellement, à l'issue d l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 3 Décembre 2006 et à tenir en 2007.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une nouvelle durée de six années, mandat d'Administrateur de la société C.F.P.F. Son mandat prendra fin, sa renouvellement, à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes d l'exercice clos le 31 Décembre 2008 et devant se réunir en 2009, Monsieur Jean-Willia JORANT restant représentant permanent.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pa VIRMONT décide de ne pas procéder à son renouvellement.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Oum DIARRA décide de ne pas procéder à son renouvellement.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant la fin du mandat d'Administrateur de la Société AMS décide de ne pas procéder à son renouvellement.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 9 600 000 F CFA le montant de l'indemnité de fonctic versée au Conseil d'Administration en 2003 au titre de l'exercice clos au 3 Décembre 2002.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait d procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légale